

## Édito

### Refuser le fatalisme

*Sauf à se résigner à la seule perspective d'une économie résidentielle qui ne ferait qu'accentuer les difficultés d'ordre démographique et de vieillissement de population que nous connaissons,*

*nous n'avons d'autres choix que de nous inscrire résolument dans une dynamique de développement économique.*

*Si la création des communautés de communes a résolu en grande partie la concurrence entre les communes, elle génère aujourd'hui entre territoires voisins une compétition redoutable qui, faute d'être menée, condamnerait la communauté de communes à un déclin inexorable.*

*Ce n'est certainement pas dans le repli sur soi, dans la primauté des intérêts particuliers sur l'intérêt général, que le bassin de vie et d'emploi de Bourganeuf pourra faire face aux réalités auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés. Je crois au contraire que c'est dans la difficulté que l'on trouve les ressources nécessaires pour rebondir et aller de l'avant. La communauté de communes de Bourganeuf-Royère de Vassivière, pour relever le défi, a décidé de mener une politique globale en agissant sur tous ses leviers de compétences: l'économie et l'emploi, l'accueil, l'habitat, l'environnement, le patrimoine et le tourisme.*

*Grâce à la création de zones d'activités et de locaux professionnels, la communauté de communes offre des possibilités d'installation ou de développement d'entreprises, de commerces et de services pour fortifier le tissu économique, développer l'emploi et répondre aux attentes de la population. C'est ainsi que l'ouverture récente d'un centre d'appels a permis, d'ores et déjà, de créer 19 emplois à Bourganeuf.*

*Grâce à une politique volontaire de l'habitat, elle a mis sur le marché 48 logements locatifs rénovés, injectant ainsi plus de 3 millions d'euros dans le secteur du bâtiment et permettant même l'installation de nouveaux artisans.*

*Une politique dynamique de l'accueil permet déjà d'attirer de nouveaux habitants qui créent ou reprennent des commerces.*

*Enfin, la création d'un office de tourisme intercommunal complète l'offensive menée pour valoriser le patrimoine et promouvoir l'espace communautaire.*

*L'enjeu est de tout faire pour que notre territoire renaisse et vive. Si nous atteignons notre objectif, cela sera profitable à tous, à l'intercommunalité dans sa globalité, à nos commerçants, chefs d'entreprises et artisans, à notre population en général et aux jeunes en particulier.*

*En refusant le fatalisme, nous construisons l'avenir.*

*C'est avec cette conviction qu'au nom de tous les élus de la communauté de communes, je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux d'espoir et de bonheur pour l'année 2007.*

**Jean-Claude Michaud,**

Président de la communauté de communes  
de Bourganeuf - Royère de Vassivière.

# Les ambitions se concrétisent



**Économie: Servicontact crée  
19 emplois à Bourganeuf.**

(Pages 4 et 5)



**PLA: les nouveaux arrivants  
s'installent.**

(Page 2)

**Le Monteil-  
au-Vicomte:  
la "renaissance"  
du château.**

(Page 8)



## Pôle Local d'Accueil

# Deux familles s'installent au Monteil-au-Vicomte

La politique volontariste du Pôle Local d'Accueil (PLA) porte ses fruits. En octobre 2005 une dizaine de familles ayant un projet d'entreprise et candidates à l'installation ont participé à un stage organisé par le PLA.

A la suite de ce stage, deux familles, l'une du Midi, l'autre de Bretagne, ont décidé de s'installer au Monteil-au-Vicomte.

Le maire, Christian Meyer, se réjouit :

*« C'est du sang neuf pour la commune qui compte 323 habitants et dont la population est vieillissante. Ces nouveaux résidents apportent des idées neuves qui peuvent faire bouger la commune. Ils pérennisent le commerce de proximité, ils réhabilitent du bâti ancien, envoient leurs enfants à l'école et peuvent participer à la redynamisation du bourg. »*

### Le coup du hasard

C'est en se trompant de touche sur la télécommande de son téléviseur que Jean-Pierre Toullec, vivant dans le Var, a découvert la Creuse. Ses doigts ont ripé et il a zappé sur la chaîne "Demain" qui diffusait un reportage sur le Limousin. Peu de temps après, en lisant la revue "Village Magazine", il apprenait qu'un stage était organisé par le PLA pour les porteurs de projets candidats à l'installation et il s'inscrivait. Autre coup du hasard, pendant le stage, Jean-Pierre a déjeuné à côté du maire de Pontarion qui lui a donné envie de visiter un com-



merce à reprendre au Monteil-au-Vicomte et il s'est rendu sur les lieux.

*« Avant ce stage, j'avais un a priori très défavorable sur la Creuse, avoue Jean-Pierre. Pour moi, c'était le bout du monde et, en vérité... c'est le nombril de la France. »*

Tombés sous le charme, Jean-Pierre, ancien piscinier de 52 ans et sa compagne Chantal Zenti, 53 ans, tous deux au chômage, sont donc venus s'installer au Monteil-au-Vicomte où, le 3 juillet 2006, ils ont repris le café "Chez l'Ours", un commerce qui date du XIX<sup>e</sup> siècle et qui fait office d'épicerie, dépôt de pain, quincaillerie, droguerie, dépôt de gaz et journaux. Jean-Pierre et Chantal se sont très vite intégrés, nouant d'excellentes relations avec le maire Christian Meyer, les élus et la population. Ils envisagent, après une période d'observation, de moderniser l'épicerie et de faire en complément de leur activité un peu de restauration avec des menus ouvriers. Mais le couple n'est pas venu

pour s'enrichir. « *Nous sommes là pour la qualité de la vie* », disent en cœur Jean-Pierre et Chantal qui ont acheté une petite maison dans le bourg.

### Le coup de cœur

Gilles Verglas, 36 ans, et sa femme Christelle, 40 ans, ont eu le coup de cœur pour la Creuse, il y a cinq ans. Depuis, ils quittaient la Bretagne pour y venir en vacances.

En octobre 2005, Christelle a suivi le stage organisé par le PLA. Elle aussi a visité le café "Chez l'Ours" qui était à reprendre, mais Jean-Pierre Toullec a été plus rapide et lui a « soufflé » l'affaire.

Qu'à cela ne tienne, la décision était prise. Gilles qui était artisan plombier et Christelle qui a exercé plusieurs métiers (électricienne, comptable, poissonnière, serveuse...) avaient décidé de rompre les amarres. Ayant trouvé, sur Internet, une petite maison à acheter au Monteil-au-Vicomte, ils ont vendu celle qu'ils venaient de restaurer en Bretagne et ont émigré. Gilles est arrivé en mars 2006 pour remettre la maison en état. Christelle l'a rejoint le 14 juillet avec leur enfant, Marius, âgé de 8 ans. En attendant que le bâtiment soit restauré, le couple vit en location à Morterolles, mais Marius vient à l'école du Monteil-au-Vicomte. L'enfant qui était, jusque là, en difficulté scolaire, s'est métamorphosé en deux mois. « *Il s'est opéré un changement radical, dit sa mère. C'est que du bonheur!* »

Gilles envisage de restaurer une grange, qui se trouve sur ses 2 ha de terrain, pour en faire une grande maison. Christelle cherche un emploi ou un commerce à reprendre. Le maire, Christian Meyer, est prêt à l'aider. Le couple savoure son plaisir d'être dans la Creuse.



### Une affiche pour donner envie

*L'intercommunalité s'affiche pour mieux s'identifier. Le PLA a édité une affiche qui donne « envie de créer et de vivre » sur le territoire. Diffusé sur tous les lieux fréquentés par le public, ce visuel a pour objectif de motiver de nouveaux candidats à l'installation, d'instaurer chez les habitants un état d'esprit favorable à l'accueil et de donner à tous l'envie de s'approprier et de partager un espace privilégié où il fait bon vivre.*

## Le théâtre au service de l'intégration

Le Pôle Local d'Accueil n'est pas simplement un service chargé de prospecter les candidats à l'installation et de les accompagner efficacement dans un parcours du combattant émaillé de démarches administratives. Il ne se contente pas, non plus, d'accueillir les nouveaux arrivants pour les abandonner ensuite à leur destin. Non ! Le Pôle Local d'Accueil est aussi une formidable « machine à idées » qui multiplie les initiatives pour faciliter l'intégration de ceux qui viennent s'installer, en impliquant la population locale et en animant le territoire.

En 2005, deux réunions avaient été organisées pour les nouveaux arrivants afin de connaître les difficultés qu'ils éprouvaient et les besoins qu'ils ressentent. Fort des informations recueillies, le PLA a organisé, début décembre 2006, deux soirées d'accueil, à Montboucher et à Royère de Vassivière, avec les nouveaux venus et la population locale (125 participants). A partir des débats enregistrés l'année précédente, la metteuse en scène Katherine Lorich a créé des saynètes jouées par des comédiens locaux amateurs, imprégnés de leur vécu sur le territoire. Ces sketches introduisaient, au cours de ces soirées festives, trois débats essentiels.

Le premier permettait de savoir qui étaient les nouveaux arrivants, que venaient-ils faire ? Quel était leur parcours d'installation et pourquoi se plaisaient-ils en Creuse ?

Le second abordait le rôle des associations dans l'intégration. L'intercommunalité bénéficie d'un tissu associatif dense (une association pour 30 habitants) qui cultive la solidarité et favorise les échanges propres à une assimilation rapide. Le troisième débat abordait la vie en milieu rural pour mieux faire ressortir les besoins des familles en matière de services de proximité tels que les structures d'accueil de la petite enfance et les loisirs destinés aux adolescents.

L'objectif de ces soirées ludiques était de favoriser les échanges entre la population locale et les nouveaux arrivants pour faire tomber les tabous et de donner aux collectivités des pistes pour de nouvelles actions.

Ces soirées ont trouvé un prolongement avec deux expositions, la première avec des dessins d'artistes ayant participé au festival de la BD à Royère de Vassivière, la seconde réalisée à partir de photos de nouveaux arrivants et d'entretiens faits par des lycéens d'Ahun.



### Katherine Lorich, metteuse en scène : « Agissons tous ensemble »

*« Avançons ensemble et arrêtons de dire que ça ne marchera pas. »* Voilà le message essentiel que délivrent les personnages créés par Katherine Lorich, metteuse en scène et auteur des saynètes qui constituent un spectacle en trois actes.

Installée, avec sa compagnie ORIGAMINI, en milieu rural à Saint-Priest-sous-Aixe, en Haute-Vienne, Katherine Lorich a conçu un spectacle pédagogique et ludique en cherchant « à agir sur le sensible » pour toucher les gens. « *J'ai voulu faire prendre conscience aux jeunes, comme aux vieux, aux nouveaux arrivants mais aussi aux accueillants, que seule une réflexion collective peut permettre de faire face aux difficultés à vivre les mutations de la région.* » Dans le spectacle, cela se résume par une petite phrase percutante : « *Le groupe est toujours meilleur que le meilleur élément du groupe.* »



# Un parc éolien bientôt sur le territoire

Pionnière dans l'épopée de l'électricité avec l'arrivée, dès 1886 de la « lumière électrique » à Bourgneuf, la Creuse se lance aujourd'hui dans les énergies renouvelables qui sont au cœur de l'actualité avec le débat sur le changement climatique, l'effet de serre et l'épuisement des ressources naturelles.

Aujourd'hui, les communautés de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière et de la CIATE sont prêtes à accueillir un projet de parc éolien sur les communes de Saint-Dizier-Leyrenne et Janaillat. Propre et durable, l'énergie éolienne contribue au développement des territoires. Bien encadré et accompagné des précautions indispensables à une bonne intégration environnementale, son développement constitue une opportunité qu'il faut saisir.

## Vers une Zone de Développement Éolien

La communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière va engager une réflexion sur la création d'une Zone de Développement de l'Éolien (ZDE) sur son territoire, première étape pour jouer la carte de l'énergie renouvelable. Mais, d'ores et déjà, un projet est en cours. La société lyonnaise Erelis, travaillant de concert avec le bureau d'études Impact conseil basé à Chatelus-le-Marcheix, veut implanter un parc de neuf éoliennes en Creuse avec sept aérogénérateurs sur la commune de Janaillat et deux sur la commune de Saint-Dizier-Leyrenne. Ces machines d'une capacité de 850 kW assureront une production de 7,65 GWH/an correspondant à la consommation de 12200 personnes (hors chauffage électrique). L'électricité produite, destinée au réseau EDF, sera acheminée jusqu'au poste source situé sur la commune de Mansat-la-Courrière. Les lignes seront enterrées

pour ne pas créer de pollution visuelle. L'impact paysager de ces éoliennes, hautes de 60 mètres avec des pales de 28 mètres, ainsi que les risques de nuisances sonores ont fait l'objet de plusieurs études et d'une concertation avec les élus, la population et les associations locales. La communauté de Bourgneuf-Royère de Vassivière et la municipalité de Saint-Dizier-Leyrenne ont approuvé le projet qui fait actuellement l'objet d'une enquête publique.

## Un nouvel atout

Ce parc éolien peut constituer un atout important pour le territoire. Encore rares en France (ce sera le deuxième en Limousin avec celui de Peyrelevade en Corrèze),

visibles de loin sans pour autant nuire à l'environnement, ces parcs peuvent exercer un certain attrait pour les « locaux », touristes, scolaires... Le site de Saint-Dizier-Leyrenne – Janaillat peut être aménagé avec un sentier de découverte du patrimoine naturel et des nouvelles énergies.

Autre aspect non négligeable, ce parc générera de nouvelles ressources financières pour les communautés de communes, avec la taxe professionnelle, et pour les propriétaires fonciers dont les terrains accueilleront les aérogénérateurs.

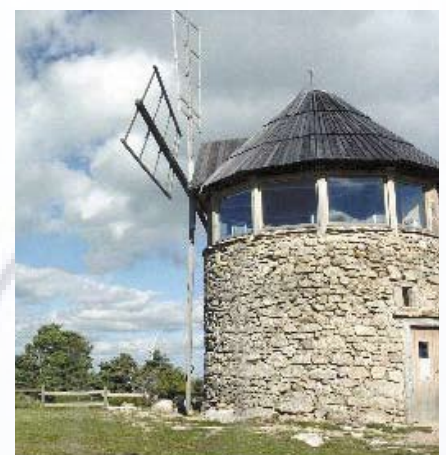
Ces éoliennes donneront à l'espace intercommunal une signature de modernité s'inscrivant dans une politique de développement durable.

## Des moulins à vent à l'éolienne

Pendant des siècles, l'énergie éolienne a été utilisée pour fournir un travail mécanique. L'exemple le plus connu est le moulin à vent utilisé par le meunier. Par la suite, l'énergie éolienne a servi à produire de l'électricité dans des endroits isolés, non raccordés au réseau. Depuis les années quatre-vingt-dix, les éoliennes sont capables de produire du courant alternatif pour les réseaux électriques, tout comme un réacteur nucléaire, un barrage hydroélectrique ou une centrale thermique.

En octobre 2005, la puissance éolienne installée dans le monde était de 52 100 MW. La France dispose de l'un des potentiels les plus importants d'Europe mais elle accuse un retard important sur ses voisins dans le développement de l'éolien. Elle se classe seulement au 9<sup>e</sup> rang européen et au 11<sup>e</sup> rang mondial. En février 2006, la puissance installée <sup>(1)</sup> dans l'hexagone était de 756 MW, contre 18 628 en Allemagne, 10 027 en Espagne, 9 149 aux USA et 4 225 en Inde.

Les engagements européens de la France



l'obligent à produire, d'ici à 2010, 21 % de son électricité à partir des énergies renouvelables, contre 15 % actuellement. C'est pourquoi de nouvelles lois sont venues favoriser le développement de l'éolien avec un objectif de 10 000 MW en 2010; Le projet de parc de Saint-Dizier-Leyrenne - Janaillat s'inscrit dans ce programme.

Source EurObserv'ER, le baromètre de l'éolien, février 2006.

## Économie

# L'intercommunalité ouvre son territoire aux nouvelles entreprises

Deux grandes réalisations capables de doper l'économie locale et de créer des emplois sont désormais achevées. La zone artisanale et commerciale de Rigour-Nord et le Pôle Bois de Langladure sont aménagés et peuvent accueillir des entreprises.

C'est déjà le cas pour la zone de **Rigour-Nord**, située à l'entrée ouest de Bourgneuf en bordure de la RD 941 (ex RN 141) où les premiers bâtiments sont en cours de construction. Un chauffagiste-plombier de Bourgneuf et une société d'import-export spécialisée dans les pavés, le granit et le marbre, vont s'y installer. Deux projets de discount - un magasin alimentaire et une surface de vente d'équipement de la personne - sont en gestation avec, à la clé, la création d'une dizaine d'emplois.

Sur les 18 lots de cette zone, 7 font l'objet d'une promesse de vente. **Le prix des parcelles est de 4,40 € HT le mètre carré.**

Ces installations, créatrices d'emplois, vont renforcer et diversifier le tissu économique tout en améliorant l'attractivité de l'espace intercommunal. L'offre commerciale va pouvoir ainsi s'enrichir pour répondre aux attentes des consommateurs trop souvent tentés d'aller ailleurs pour satisfaire leurs besoins.



## Sécurité

### Équipées pour faire face



Des installations de sécurité incendie, soumises à une réglementation très stricte dans le secteur industriel, sont obligatoires sur toutes les zones d'activités accueillant des entreprises. Un principe de précaution auquel il est impossible de déroger, en particulier sur les zones bois.

Pour se prémunir du risque incendie, la communauté de communes a donc équipé d'installations performantes, testées par les sapeurs-pompiers, toutes les zones d'activités économiques, les nouvelles de Rigour-Nord, Langladure et Royère de Vassivière mais aussi la plus ancienne, celle de La Chasagne (Cosylva, Bourgneuf Bois) avec une réserve d'eau de 900 m<sup>3</sup>.



Réception des travaux à Langladure.

Pour le **Pôle Bois de Langladure**, aménagé sur la commune de Masbaraud-Mérignat, en bordure de la RD 941, la communauté de communes est en contact avec plusieurs candidats intéressés. **Les parcelles sont à vendre au prix de 1,80 € HT le mètre carré.**

L'ouverture de ces deux zones offre aux entreprises locales la possibilité de se développer et de nouvelles de s'implanter.



## Station service de Royère de Vassivière: plus de 180 000 litres de carburants vendus

Mise en service par la communauté de communes en juin 2006, la station essence de Royère de Vassivière tourne à bon régime. Ouverte 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, grâce au paiement par carte bancaire, la station a déjà distribué plus de 180 000 litres de carburants (essence sans plomb et gasoil). La communauté de communes qui assure en régie la gestion et la commune de Royère de Vassivière qui effectue la maintenance de l'équipement se sont attachées à résoudre tous les problèmes inhérents à la mise en route d'une nouvelle installation, pour apporter à la population le meilleur service possible. Renforçant l'attractivité du bourg, cette station de proximité – la seule du canton – se révèle être vitale pour l'économie locale.

## Un centre d'appels, Servicontact, s'implante à Bourganeuf



Vous l'ignorez sans doute, mais si vous commandez une pizza sur Internet depuis Paris, Lyon ou Bourganeuf, il est fort possible que votre commande soit captée par ce centre d'appels et aussitôt traitée depuis... l'Île Maurice ! Un opérateur de Serviphony appellera le restaurant référencé que vous avez choisi ; il confirmera la commande, validera l'heure de livraison puis enverra un mail de confirmation. C'est de la grande réactivité pour un service de proximité « globalisé ».

Pionniers des centres d'appels mauriciens à l'international, il y a 6 ans, Gilles Guerre et Isabelle Wertheimer ont créé Serviphony, réseau de centres d'appels qui travaille sur la zone francophone avec la France, la Belgique et la Suisse mais aussi avec le Royaume Uni, l'Irlande, le Canada et les USA pour le marché anglophone. Utilisant les nouvelles technologies et les canaux de communication les plus modernes, ce prestataire de services effectue du télémarketing à valeur ajoutée, réalisant des sondages, des enquêtes et des études de marché pour les grandes entreprises, les administrations, les collectivités territoriales...

Capable d'absorber et de gérer en permanence, un grand nombre d'appels entrants et sortants, Serviphony développe un réseau de franchise et vient d'ouvrir un centre de 60 postes à Dakar.

Mais surtout, la société mauricienne vient d'ouvrir une filiale de production, **Servicontact, à Bourganeuf**, créant ainsi une vingtaine d'emplois.

Cette implantation dans la cité creusoise ne doit rien au hasard. Les grands-parents de l'un des fondateurs

vivaient à Bourganeuf, c'est donc presque un retour aux sources.

Quand le projet est né, ils ont immédiatement pensé à Bourganeuf. « *Nous avons appelé la mairie qui nous a dirigé vers la communauté de communes, expliquent-ils. Nous avons été très bien accueillis et soutenus. Très rapidement, nous avons rencontré les interlocuteurs compétents au niveau de la communauté de communes, du Département, de la Région, des services de l'emploi et de la formation.* »

Pour permettre l'installation du centre d'appels, la communauté de communes a fait l'acquisition, avenue Turgot à Bourganeuf, d'un immeuble de 4 étages (l'ancien hôpital de jour), avec garage et jardin, dont les deux premiers niveaux ont été entièrement rénovés et aménagés. L'opération, d'un coût total de 179 350 € HT, a bénéficié du soutien financier du Conseil général de la Creuse et pour la partie travaux d'une subvention de l'État.

Servicontact n'a eu aucune difficulté à constituer son équipe de téléopérateurs (17 femmes et 2 hommes) dont la moyenne d'âge est de 27/28 ans. « *Nous avons recherché des personnes de niveau BEP, maîtrisant l'informatique, ayant une bonne résistance au stress, une facilité d'élocution et de l'aisance téléphonique. Le profil prime sur le parcours scolaire* », explique Isabelle Wertheimer qui se félicite des premières performances de l'équipe creusoise sur laquelle repose l'éventuel développement du centre d'appels. « *Nos collaborateurs d'aujourd'hui, ajoute Gilles Guerre, sont en train de créer des jobs pour demain.* »



*La mise en service de la station service de Royère de Vassivière s'est effectuée en présence de Jean-Claude Michaud, président de la communauté de communes, entouré de M. Laborde, conseiller général du canton de Royère de Vassivière et vice-président de la communauté de communes; Mme Reyre, maire de Royère de Vassivière et vice-présidente de la communauté de communes; M. Chaussade, vice-président de la communauté de communes; des élus de la municipalité de Royère de Vassivière et des membres de la commission "économie" de la communauté de communes.*

## Habitat

# OPAH : 48 nouveaux logements mis sur le marché locatif



Destinée à rénover l'habitat ancien pour améliorer les conditions de vie et accroître l'offre locative pour favoriser les installations et maintenir les populations, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un réel succès. Depuis son lancement en 2004, elle a permis de moderniser ou de réhabiliter entièrement 193 logements, injectant dans le secteur du bâtiment 3 263 214 €, une manne pour les artisans locaux qui ont réalisé 85 % des travaux, ce qui a même favorisé l'installation de nouveaux artisans sur le territoire.

Depuis trois ans, ce sont 137 propriétaires occupants qui ont bénéficié de l'OPAH, dont 32 sur Bourgneuf et 29 sur Saint-Dizier-Leyrenne. Dans le même temps 56 logements locatifs (35 sur Bourgneuf) ont été rénovés dont 48, qui n'étaient plus occupés, sont venus enrichir le parc locatif privé.

L'OPAH va se poursuivre jusqu'en avril 2009. Actuellement, 27 dossiers de propriétaires occupants sont en attente d'engagement pour 131 973 € de subventions et 10 dossiers de logements locatifs sont déposés dont 3 pour des réhabilitations complètes pour un total de 94 315 € de subventions.

Les propriétaires (bailleurs ou occupants) éventuellement intéressés par l'OPAH peuvent s'informer auprès de Géraldine Devaux, chargée de mission de la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière (Tél. : 05 55 54 04 95).



## Un partenariat au service du patrimoine bâti

La communauté de Bourgneuf-Royère de Vassivière a signé une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine dont la vocation est de défendre et de valoriser le patrimoine populaire de proximité, en voie de disparition et non protégé par l'Etat.

Par cette convention, la communauté de communes s'engage à participer au financement d'opérations de restauration et de mise en valeur d'immeubles, habitables ou non, situés sur son territoire. Cela englobe les maisons typiques, les fermes et fermettes, les granges, mais aussi les lavoirs, les fours, les pigeonniers, etc... Les immeubles peuvent être situés tant en zone rurale qu'en secteur urbain et doivent être visibles depuis la voie publique. Les rénovations doivent être réalisées par des particuliers agissant en qualité de propriétaires.

La participation de la communauté de communes sera de 5 % du montant des travaux TTC éligibles au label Fondation du Patrimoine (façades, toitures, huisseries), avec un plafond de 1 200 € par opération pour les propriétaires imposables et de 2 000 € pour les non imposables.

Cette aide viendra en complément des autres soutiens financiers apportés par la Fondation du Patrimoine, dans le cadre de ses partenariats avec la Région Limousin, le Conseil général de la Creuse et le Parc Naturel Régional de Millevaches.

La prise en compte des opérations par ce dispositif – selon des critères tenant à l'intérêt architectural et historique – sera appréciée par une commission mise en

place par la Fondation du Patrimoine, à laquelle participera l'intercommunalité. L'instruction technique du dossier sera assurée par la Fondation en collaboration avec la communauté de communes.

En signant ce partenariat, la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière renforce son dispositif pour valoriser les éléments patrimoniaux identitaires de son territoire.



*La convention qui associe la communauté de communes à la Fondation du Patrimoine a été signée le 6 octobre 2006, à Montboucher, par Jean-Claude Michaud, président de la communauté de communes et par les représentants de la Fondation du patrimoine, Jean-Claude Boisdevesy, délégué régional et Michel Moreigne, délégué départemental. Le président du Conseil général, Jean-Jacques Lozach et le Conservateur départemental du Patrimoine, Michel Maville, assistaient à cette cérémonie à laquelle étaient conviés les élus communautaires et les maires des 20 communes de l'intercommunalité.*

## Espaces naturels

### Sauver la lande d'Augerolles...



La communauté de communes s'est donnée une priorité: préserver et restaurer la lande sèche d'Augerolles qui est un « habitat naturel » considéré d'intérêt communautaire par l'Europe. Et il y a urgence.

Ce site, qui a longtemps connu une activité de pâturage, a été laissé à l'abandon comme la plupart des zones sèches du Limousin. Aujourd'hui, la lande est envahie par des fougères, arbustes et arbres dont la prolifération fait

disparaître les espèces inféodées à cet espace. Pourtant, cette zone de 50 ha présente un intérêt patrimonial remarquable car c'est une des plus grandes landes montagnardes à myrtilles de la région et elle héberge des espèces végétales et animales protégées. La lande constitue, avec les cascades et le village d'Augerolles, un ensemble paysager cohérent traduisant le mode d'exploitation traditionnel du relief alvéolaire du plateau de Millevaches.

La communauté de communes a déjà valorisé le site des cascades en aménageant un sentier de découverte passant par les Champs de pierres et le moulin réhabilité. Elle va maintenant engager les premières actions de restauration de la lande, avec un bûcheronnage sélectif des arbres et arbustes et une fauche des fougères au printemps 2007. Les interventions vont se faire sur une superficie de 8 ha au sommet de la lande qui constitue la zone la plus sensible et la plus riche avec la présence des lycopodes, d'un tertre et des vestiges d'une loge de berger.

Ces opérations pourraient être confiées à une entreprise d'insertion, la communauté de communes donnant ainsi un caractère social à une action écologique.

Les objectifs du projet de restauration de la lande d'Augerolles sont, à terme, d'ouvrir et de préserver un vaste milieu naturel exceptionnel, de favoriser la diversité de la faune et de la flore, d'encourager le retour de l'activité pastorale pour pérenniser le site, d'organiser l'accueil du public. Afin d'inscrire le projet dans la durée, la communauté de communes qui est maître d'ouvrage, avec l'ONF comme maître d'œuvre, va demander le classement du site en Réserve Naturelle Régionale ou en « Zone Natura 2000 ».

Le coût total du projet de restauration est évalué à 10 220 € hors taxes.

### ... et la tourbière de La Mazure

Incluse dans le site Natura 2000 de la vallée du Thaurion et de ses affluents, la tourbière de La Mazure s'étend sur 280 ha dont 70 appartiennent à la communauté de communes de Bourgageuf – Royère-de-Vassivière. Là aussi, comme pour la lande d'Augerolles, le milieu naturel, constitué de zones humides, de landes sèches et de forêts, est menacé; il est urgent d'agir pour le préserver. Abandonnée à elle-même, la tourbière, envahie par la molinie, s'assèche progressivement et inexorablement. Quant aux landes sèches, elles sont colonisées par les fougères, arbres et arbustes.

Le Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin (CREN) a signé un bail de 20 ans avec la communauté de communes. Cette dernière s'est engagée à louer ses parcelles au CREN, chargé de la gestion du site.

De plus, une convention tripartite a été signée par le CREN, l'Office national des forêts (la tourbière relève du régime forestier) et la communauté de communes, pour définir le rôle de chacun.

Un plan de gestion a été réalisé par le CREN en 2006. Il a permis d'améliorer la connaissance du site, de fixer les objectifs de gestion et de préconiser les actions à mener. A terme, le but est de conserver les habitats naturels et les espèces faunistiques et floristiques qui les peuplent, de préserver le petit patrimoine bâti et, enfin, d'assurer la valorisation touristique et pédagogique du site.

Dès 2007, le CREN va lancer des opérations de bûcheronnage sur une partie boisée du site pour ouvrir la vue sur la tourbière mais également dans la zone humide pour la restaurer. Deux parcs seront ensuite clôturés pour autoriser le retour du pâturage.



## La polyvalence de Peggy Chevilley



Depuis septembre dernier, la compétence « préservation et valorisation des sites naturels et du petit patrimoine bâti » de la communauté de communes est désormais prise en charge par Peggy Chevilley. Cette Haut-Viennoise de 24 ans est arrivée à Bourgageuf avec, dans ses bagages, une maîtrise de géographie et un Master 2 (équivalent DESS) intitulé « Milieux naturels, Qualité et gestion de l'eau, Aménagement ». Cette formation universitaire assez large lui permet d'aborder la problématique environnementale avec aisance. « Je suis polyvalente », assure Peggy en passant en revue son champ d'action: petit patrimoine bâti, rivières, sentiers de randonnées, milieux naturels. Les racines du territoire lui donnent des ailes pour entreprendre et agir afin que le patrimoine naturel et bâti soit un moteur de développement pour l'intercommunalité.

## Petit patrimoine

### La renaissance du complexe hydraulique de Haute-Faye

La restauration de l'ensemble hydraulique de Haute-Faye est achevée. C'est le fruit d'une démarche partenariale exemplaire entre la communauté de communes de Bourgageuf – Royère de Vassivière, la commune de Royère de Vassivière et l'Association de Sauvegarde et d'Entretien du Patrimoine du Pays de Vassivière (ASEPPV). Réalisés par l'entreprise SOCOBAT de Bourgageuf, les travaux sont à la hauteur des espérances de l'association et des



Les élus de la communauté de communes se sont rendus à Haute-Faye pour inaugurer, avec les représentants de la commune et de l'ASEPPV, le complexe hydraulique restauré.

habitants du village de Haute-Faye soucieux de la protection du petit patrimoine.

Autrefois utilisé par les habitants, le complexe est composé d'un lavoir, d'un abreuvoir pour les animaux et d'une petite fontaine, cette dernière étant située au cœur d'une esplanade pavée d'une cinquantaine de mètres carrés qui a été entièrement nettoyée. Le fond du lavoir a, quant à lui, fait l'objet d'un curage, avec réfection du dallage et amélioration de l'étanchéité. Enfin, dominant le lavoir, le mur de soutènement, qui avait disparu, a été reconstruit en pierres sèches.

Cette remarquable restauration – subventionnée en partie par le Conseil régional du Limousin (10 %) et le Conseil général de la Creuse (12,5 %) – fera l'admiration des randonneurs empruntant la boucle intercommunale qui traverse le cœur du village de Haute-Faye.



## Patrimoine

### Cristallisation du château du Monteil-au-Vicomte

# Quand l'Histoire ressort de terre

de dégagement du site pour retracer au sol le plan général du château.

Pour Christian Meyer, maire du Monteil-au-Vicomte, cette cristallisation va permettre de « réinscrire la commune dans l'Histoire en général et dans l'Histoire de la Creuse en particulier ». Des chantiers de fouilles archéologiques sont également prévus. « Il n'y en a jamais eu ici », souligne le maire qui nourrit, pour l'avenir, de grands projets capables de donner une aura historique et culturelle à la commune. « Le château peut devenir un lieu culturel avec des concerts, du théâtre, des reconstitutions historiques, des expositions. Le site qui retient déjà le regard de nombreux visiteurs, vient enrichir le patrimoine historique du territoire intercommunal et va constituer un atout touristique majeur pour la commune. »

La confrontation entre l'Occident et le monde musulman est une longue histoire qui remonte à l'âge d'or des Maures puis aux croisades et dans laquelle la Creuse s'est particulièrement impliquée avec Pierre d'Aubusson, « défenseur de la chrétienté et bouclier de l'église », natif du Monteil-au-Vicomte, ainsi qu'avec le prince Djem, retenu prisonnier à Bourgueuf et passé à la postérité sous le nom de Zizim.

Mort à 63 ans, en 1505, sans avoir pu obtenir sa croisade, Pierre d'Aubusson s'illustra à Rhodes où il réussit l'un des plus hauts faits d'armes du XV<sup>e</sup> siècle. Le moine-soldat dans l'ordre des Hospitaliers repoussa, en 1480, l'assaut de 100 000 Ottomans venus assiéger cette cité. L'exploit fut salué dans toute l'Europe.

Habité jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le château (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) où naquit Pierre d'Aubusson en 1442 fut vendu, à la Révolution, comme bien national. Progressivement envahi par les ronces, le lierre et les arbres, l'édifice fortifié tomba en ruine et le site servit de « carrière ». Seule l'une des tours,

bien que cisailée par de grandes brèches, a résisté au temps, avec les deux salles du rez-de-chaussée bas et haut.

### Un monument ressuscité

Pour sauver ce monument historique témoin d'un passé glorieux, la commune du Monteil-au-Vicomte a décidé d'en faire l'acquisition en 2004 et, dans la foulée, la communauté de communes de Bourgueuf-Royère de Vassivière a lancé un projet de cristallisation et de mise en valeur des ruines. Commencés en avril 2006, les travaux de remontage et de consolidation de la tour avec sécurisation du site, effectués par l'entreprise Bouladoux – Batier (Meymac/Moutier-Rozeille), seront achevés en mars 2007. L'opération est subventionnée par l'État (40 %), la Région Limousin (10 %) et le Département de la Creuse (15 %); la participation de la communauté de communes étant de 35 %. Des chantiers d'insertion et des chantiers de jeunes devraient se voir confier, par la suite, des travaux

## « Rien n'était possible sans la communauté de communes »

Les représentants du foyer rural du Monteil-au-Vicomte aimaient bien la tour du château « avec sa robe de lierre » et craignaient « qu'une fois mise à nu elle apparaisse un peu rachitique. » Mais finalement, ils sont « très agréablement surpris par le résultat » qui va au-delà des attentes. « Ce n'est pas seulement de la cristallisation mais aussi de la restauration. Les brèches de la tour ont été comblées, deux meurtrières ont été entièrement refaites. C'est beau. Il faut dire que sans la communauté de communes cette opération n'aurait pas pu se faire. Mais le maire s'est beaucoup investi et certaines choses qui n'étaient pas même prévues dans le projet initial ont pu être réalisées grâce à son implication. »

Mais il ne suffit pas de restaurer le patrimoine, il faut aussi le faire vivre. « Le plus gros du travail reste à faire ».

### forces communes

Le journal de la communauté de communes de Bourgueuf Royère de Vassivière

Directeur de la publication :  
Jean-Claude Michaud

Conception, rédaction, réalisation :  
GBL communication

Impression : Rivet Presse Édition - Limoges  
Dépôt légal janvier 2007

Crédit photos : communauté de communes, ERELIS, Guilhem Carbon et GBL



Le château avec ses deux tours au début du XX<sup>e</sup> siècle (Collection de la commune du Monteil-au-Vicomte).